



**Coteaux
Bellevue**
Communauté de communes



ACTUALITÉS

Forum des associations

Les communes des Coteaux Bellevue organisent leurs forums des associations :



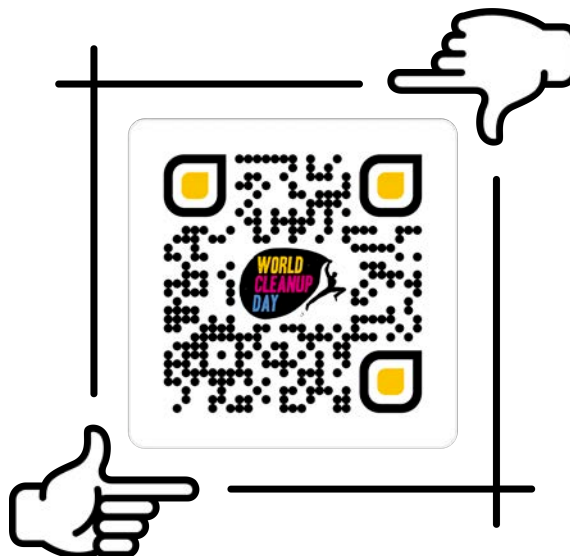
- ✓ CASTELMAUROU
Sa. 6 sept | 10h-13h | salle des fêtes
- ✓ PECHBONNIEU
Sa. 6 sept | 9h-13h | Halle place de la Liberté
- ✓ LABASTIDE SAINT-SERNIN
Sa. 6 sept | salle des fêtes
- ✓ MONTBERON
Di. 7 Sept | 14h-18h | salle des fêtes
- ✓ SAINT-GENIÈS BELLEVUE
Sa. 6 sept | 9h-13h | salle polyvalente
- ✓ SAINT-LOUP CAMMAS
Sa. 6 sept | 14h-18h | salle des fêtes

World Cleanup day

Le World Cleanup Day est de retour cette année, avec pour mission principale de **mobiliser le plus grand nombre pour nettoyer notre environnement**. Ce n'est pas simplement qu'une journée de nettoyage, c'est un mouvement mondial qui vise à **sensibiliser et à mobiliser la population** pour prendre soin de notre planète via des actions concrètes et quotidiennes.

Le **20 Septembre 2025**, rendez-vous à :

Pechbonnieu, "Débarbouillons la nature"
9H30 | Place de la Mairie
Castelmaurou,
9H30 | Devant la Mairie



Ateliers et évènements



Atelier « Adapter son jardin, planter local »

Favorisez la biodiversité et limitez l'entretien grâce aux végétaux locaux ! Les essences locales adaptées à notre climat font de très belles haies champêtres à l'entretien limité.

Gratuit sur [inscription](#)

Sa 06 Sept | 14H - 16H | Gragnague

Randonnée du Poutou

Les Randonneurs Paulhacois fêteront le quart de siècle de la traditionnelle randonnée du Poutou de Launaguet à Paulhac, soit un parcours de 20 km.

Pour ceux qui le souhaitent, il est possible d'intégrer le groupe aux rendez-vous intermédiaires prévus à Launaguet, Saint-Génies Bellevue, Saint-Loup-Cammas, Montberon ou Bazus.

Plus d'informations et réservation :

Bruno au 06 09 32 75 40 ou par mail à bischnou31@yahoo.fr

Di 07 Sept. | rendez-vous 7 h 30 à Launaguet. Départ à 8 heures précises

Café Bricol'

Le Café bricol', totalement gratuit et ouvert à tous, vous permet d'échanger et de transmettre vos savoirs, de réparer des objets en panne.

Ve. 12 Sept | 20H30 - 22H30 | l'Atelier, Pechbonnieu

Pour que Mai à vélo    se concrétise en de nouvelles habitudes, nous vous proposons de précieux conseils sécurité :

Les bonnes pratiques à vélo - conseils antivol

Avant toute chose, munissez-vous d'un antivol adapté !

Pour vous aider à choisir celui qui vous correspond le mieux, la [Fédération Française des Usagers et Usagères de la Bicyclette](#) vous propose [4 questions simples](#). Une fois le modèle adéquat choisi, vous pouvez comparer les produits existants via le [moteur de recherche dédié](#) : plus de 600 modèles ont été testés pour vous aider à prendre votre décision !

Ensuite, pour bien attacher son vélo, **ancrez le toujours à un point fixe solide** :  **Les arceaux dédiés au stationnement** des vélos, scellés au sol, constituent la meilleure option. À défaut, un poteau fait l'affaire. *Attention, les sanctions sont rares, mais il est interdit d'utiliser le mobilier urbain.*

Même dans la cour d'un immeuble, dans le local à vélos, à la cave ou dans le garage d'un pavillon, il faut absolument sécuriser votre vélo avec un antivol et l'accrocher à un point fixe.

Arrimer seulement une roue est très imprudent. Le **cadre du vélo doit être arrimé au point d'attache** avec l'antivol principal. Si c'est possible, en plus du cadre, faites également passer l'antivol dans une des roues.

Ne laissez jamais traîner l'antivol par terre, car il est alors plus facile à casser avec une simple masse.

Certes, ce n'est pas une garantie, mais mieux vaut se garer dans un lieu passant que dans une rue déserte quand on peut.

Sur un vélo électrique, pensez à retirer la batterie, cela rend l'engin nettement moins attractif.



Eau

Économies et circularité à la maison

L'eau est une **ressource renouvelable**, par les précipitations, **mais pas illimitée** : on estime son volume total sur Terre à $1,4 \times 10^{21}$ litres, contenu à 97 % dans les océans. L'eau douce représente seulement 3 % de ce volume.

À volume total globalement constant, l'eau circule en permanence sous ses formes liquide, solide (neige, grêle, glace) et gazeuse (vapeur d'eau), entre différents compartiments reliés entre eux. C'est le [grand cycle de l'eau](#).

Le [petit cycle de l'eau](#) est un cycle totalement artificiel, créé par l'homme, pour capter, éventuellement traiter l'eau pour sa consommation, l'utiliser puis la traiter à nouveau avant de la réinjecter dans le grand cycle de l'eau.

Les activités humaines peuvent parfois perturber le grand cycle de l'eau et provoquer ou amplifier des phénomènes de pénuries ou d'inondation.

⚠ Quels risques pour la ressource en eau dans le grand Sud-Ouest ?

Les prévisions globales pour 2050 dessinent un avenir contraint en matière d'accès à l'eau :

- une baisse des précipitations annuelles de l'ordre de 10%,
- une modification de la distribution temporelle des précipitations avec une plus grande concentration durant les trois mois d'hiver,
- une diminution de 35 à 60 % du manteau neigeux,
- une baisse des débits moyens de 20 à 40 %,
- une augmentation de la sécheresse des sols,
- une baisse de la recharge des nappes de 30 à 50 % en fonction du type d'aquifère.

Source: [Agence de l'eau Adour-garonne](#)

🌀 Ralentir l'eau : sobriété, réutilisation

Afin de respecter le cycle naturel de l'eau, l'objectif global du [plan eau](#) est de ralentir le trajet de la goutte de pluie vers la mer : en diminuant les consommations, en évitant le ruissellement et en favorisant l'infiltration. Chaque geste compte, et tout le monde peut agir à son échelle. Vous pouvez d'abord [calculer votre empreinte eau](#), comme expliqué dans la [newsletter de novembre 2024](#), ou appliquer ces quelques conseils (non exhaustifs) :

Pour [diminuer sa consommation](#) d'eau (potable) :

- Réduire le volume du **réservoir des toilettes**,
- Installer des **mousseurs** sur les robinets,
- Arroser le jardin la nuit et au **goutte à goutte** - idéalement avec de l'eau de pluie,
- Planter des essences peu gourmandes en eau,
- Ne vidanger sa piscine qu'en cas de force majeure : l'eau peut être gardée plusieurs années,
- **Couvrir sa piscine** lorsque personne ne se baigne : cela réduit l'évaporation de 80% en moyenne,
- Favoriser le **lave-vaisselle** qui économise 70% d'eau par rapport à un lavage manuel,
- Raccourcir les douches : 12 L sont consommés en 1 min de douche.

Pour faciliter l'[infiltration et la réutilisation](#) de l'eau de pluie sur la parcelle :

- Favoriser les **revêtements perméables**, les noues, tranchées drainantes ou Structures Alvéolaire Ultra Légères pour ralentir le ruissellement pluvial,
- Installer une **cuve de stockage** : les volumes stockés peuvent être importants et les usages de l'eau multiples (WC, lave-linge, arrosage),
- **Végétaliser** vos toitures : les eaux de pluies seront directement consommées par les plantes et l'évapotranspiration associée rafraîchira votre logement,
- Planter des **arbres** : les racines des arbres forment des chemins préférentiels pour l'infiltration de l'eau de pluie qui atteint le sol.

L'eau est une ressource indispensable pour notre santé, notre économie et nos écosystèmes, mais les épisodes de sécheresse, la mettent sous tension. Chaque geste compte, alors agissons !

 Pour aller plus loin :

Séminaire "[eau potable et santé](#)" proposé par FNE, Lu. 15 Sept 2025

"[Pas de vacances pour les économies d'eau](#)", Les agences de l'eau

"[Les arbres, ingénieurs en hydraulique souterraine](#)", Zoom nature

ATEP, [Acteurs du Traitement des Eaux de la Parcelle](#)

La TEOMi, c'est parti depuis Janvier 2025 !



L'essentiel à retenir :

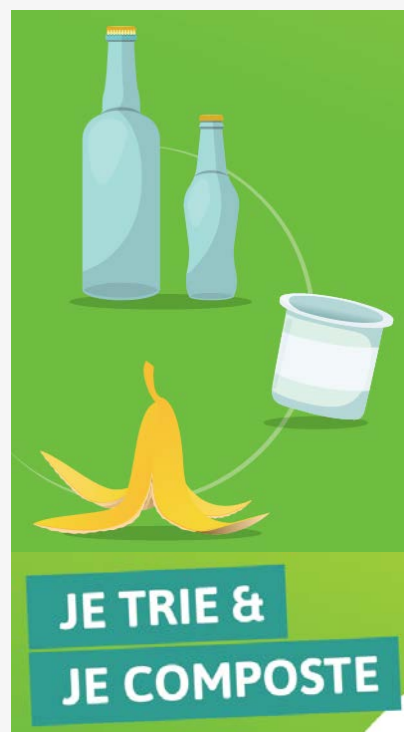
- 1- La TEOMi n'est pas une nouvelle taxe, c'est le calcul de la taxe qui change.
- 2- Pour minimiser la part incitative, **veillez à sortir votre bac uniquement plein**
- 3- Pour plus de facilité, **adaptez la taille de votre bac** à votre production de déchets
- 4- Le calcul se fait en fonction du **volume de vos déchets** (et non au poids). Il est lié au nombre de levées de votre bac ou de dépôts en point d'apport collectif.

Pour tout comprendre de la TEOMi :

 <https://cc-coteauxbellevue.fr/teomi/>

 N°Vert 0 801 030 040

1 levée = volume total du bac comptabilisé



**Coteaux
Bellevue**
Communauté de communes



Joindre le Service Environnement :

05 34 27 13 65

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à la newsletter du Service Environnement de la Communauté de communes.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

